

Une co-présidence renouvelée pour renforcer le projet des Régies : Frédéric Fonton et Jean-Michel Le Mons à la tête du Mouvement

Lors de sa dernière Assemblée générale qui s'est tenue à Marseille le 12 juin 2026, le Mouvement des Régies a renouvelé sa gouvernance en confirmant Frédéric Fonton, dans ses fonctions de co-président et en élisant Jean-Michel Le Mons à ses côtés pour un premier mandat. Cette co-présidence associe l'expérience d'un engagement déjà éprouvé au sein du Mouvement et le retour d'une nouvelle énergie au service du réseau. Ensemble, Frédéric Fonton et Jean-Michel Le Mons auront pour mission de consolider et porter le projet politique des Régies de Quartier et de Territoire et d'accompagner le développement du Mouvement jusqu'en 2027.

Frédéric Fonton, l'expérience des dynamiques sociales et de l'action de proximité



Directeur de la Régie d'Emplois et de Services du Pays de Lunel depuis plus de trente ans, Frédéric Fonton est l'un des artisans du développement des Régies de Territoire au sein du Mouvement des Régies. Il contribue notamment à la rédaction de l'annexe à la Charte nationale consacrée à ces Régies et accompagne la reconnaissance de ce modèle. En 2004, la Régie du Pays de Lunel devient la première de France à obtenir le Label Régie de Territoire, une étape majeure dans l'histoire du réseau.

Engagé depuis de nombreuses années dans la gouvernance du Mouvement, il siège successivement au Conseil d'administration puis au Bureau national à partir de 2009. Trésorier, vice-président en charge de l'emploi et de l'insertion par l'activité économique, membre de la commission emploi et co-délégué régional en Occitanie depuis 2021, il a participé à structurer les orientations du réseau sur les enjeux d'emploi, de développement territorial et de coopération.

Diplômé en Administration économique et sociale et titulaire d'un CAFDES, Frédéric Fonton a également exercé des responsabilités au sein des Missions Locales, des collectivités territoriales et des Francas, nourrissant une vision du développement local fondée sur l'éducation populaire, la coopération et l'émancipation des habitant-es.

Convaincu que les Régies constituent un levier majeur de transformation sociale, il défend une gouvernance participative, au plus près des territoires. Pour lui, la force du Mouvement réside dans sa capacité à faire dialoguer les réalités locales avec une parole nationale forte, au service des habitant-es, des partenaires et des politiques publiques.

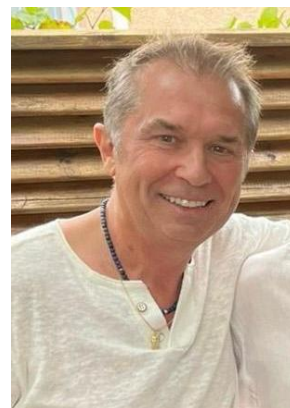
Jean-Michel Le Mons, l'expertise stratégique au service du développement des territoires

Diplômé d'un DEA en sciences économiques, Jean-Michel Le Mons a débuté sa carrière au sein d'un cabinet de conseil spécialisé dans le développement économique des collectivités territoriales à Paris.

Il poursuit son parcours dans le sud de la France où il prend la direction d'une Société d'Économie Mixte (SEM) de la ville de Martigues.

Par la suite, il dirige un organisme de formation dédié à l'accompagnement des publics en insertion socioprofessionnelle, renforçant ainsi son expertise des enjeux liés à l'emploi, à la qualification et à l'inclusion.

En 2006, il prend la direction de la Régie de Quartier Service 13 à Marseille. Il développe l'activité de la structure, en créant notamment un pôle de l'économie circulaire. Une Régie historique qui se caractérise par le développement d'un site de réemploi.



Pendant plus de dix ans il contribue activement à la vie du réseau national des Régies, notamment au sein du Conseil d'administration de l'ancien CNLRQ (Mouvement des Régies), aux côtés de son président emblématique, Sébastien TOMASI. Il exerce également pendant une année la fonction de secrétaire du Bureau national.

Fort de cette expérience et de son engagement de longue date au sein du réseau, Jean-Michel Le Mons, nouvellement co-président, entend mettre son expertise au service du développement du Mouvement, du renforcement de la coopération entre les Régies et de la défense des valeurs qui fondent leurs actions : la participation des habitant-es, le développement local et la transition écologique et solidaire des territoires.

Une gouvernance partagée au service du Mouvement

En lien avec le Bureau et le Conseil d'administration, Frédéric Fonton et Jean-Michel Le Mons ont pour mission d'accompagner les évolutions de la gouvernance du Mouvement, de consolider son développement et de renforcer son rôle auprès des Régies de Quartier et de Territoire. Dans le cadre de leurs fonctions de co-présidents, ils devront aussi incarner et porter le projet des Régies, assurer le rôle d'employeur, représenter le réseau auprès des partenaires, animer la vie associative et veiller à la qualité du lien entre le siège national et les Régies de terrain.

Leur complémentarité et leur engagement commun s'inscrivent dans une dynamique de continuité et de renouvellement au service d'un projet collectif porté par les habitant-es, les territoires et l'ensemble des partenaires du réseau.

Contact presse

Marie-Sophie SIMON, Responsable communication et plaidoyer au Mouvement des Régies
06 77 75 46 84 // mariesophie.simon@lemouvementdesregies.org

À propos du Mouvement des Régies

Depuis plus de 40 ans, **les Régies de Quartier et les Régies de Territoire agissent avec et pour les habitants des territoires populaires, principalement dans les quartiers prioritaires de la ville et le monde rural.**

Les Régies de Quartier et les Régies de Territoire sont des associations qui regroupent des habitants, des collectivités locales et des bailleurs sociaux pour intervenir ensemble dans la gestion de leur territoire. À travers leurs missions techniques, les Régies concourent à un projet global, ancré dans l'Économie sociale et solidaire (ESS).

Les Régies portent un projet humaniste centré **sur les besoins des habitant-es** de territoires en difficulté, **convaincues de l'importance de les associer aux décisions concernant leur cadre de vie.** En les rendant acteurs et actrices, leur pouvoir d'agir et leur implication dans la vie de leur quartier sont renforcés. Une Régie génère de l'activité économique, sociale et solidaire et emploie en priorité les habitant-es, favorisant ainsi l'insertion professionnelle. **Le Mouvement des Régies considère les quartiers comme des biens communs où la gouvernance doit être partagée par les acteurs qui la composent.**

- 130 Régies de Quartier et Régies de Territoire
- 94% des Régies interviennent dans un quartier politique de la ville ;
- 300 quartiers prioritaires couverts par les Régies
- 2 500 bénévoles
- Près de 13 000 salariés chaque année, dont 50% de contrats de droit commun ;
- 800 marchés publics contractualisés dont 50% de marchés adaptés (Art. 14 ou 30)
- 76% de ces marchés relèvent des achats socialement responsables
- Une masse salariale en moyenne de 1 643 000€ par Régie